



7ème édition

J'ai rencontré le Gros d'Ohey 2018

Modalités pratiques à l'intention des artistes

Les inscriptions se font en ligne via la page

<http://www.legrosdohey.be/inscription>

1) Dates

- Ouverture des maisons : le dimanche 3 juin 2018 de 10h à 18h.
- Limite d'inscription : 01 avril 2018.

2) L'objectif du parcours et vente des œuvres

L'objectif du parcours d'artistes « J'ai rencontré le Gros d'Ohey 2018 » est la découverte et la mise en valeur des artistes locaux et autres. Il ne s'agit pas d'un « marché de l'art »: la vente des œuvres n'est donc pas un objectif prioritaire. Cependant, une liste des prix peut être mise discrètement à la disposition des visiteurs si ceux-ci se manifestent intéressés.

3) Promotion

L'organisation assure la promotion de l'événement via la publicité, les folders, les affiches, plans et feuillets, site internet et page facebook. Chaque exposant recevra à sa demande les supports nécessaires à sa publicité.

4) Lieux d'expositions

Rue de Gesves et Château de Wallay.

5) Présentation pour le site internet

Chaque artiste présentera sa démarche en 10 lignes max pour alimenter le site et joindra 3-4 photos.

6) L'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, dégradation du matériel, accident.

L'organisation se réserve le droit de retenir l'artiste en fonction des critères suivants :

- L'artiste présentera ses propres oeuvres exclusivement.
- L'artiste versera une participation de 10 euros sur le N° de compte du Gros d'Ohey : BE71 7512 0194 7269 0202 **après confirmation de sa candidature.**
- L'artiste assurera sa présence tout au long de l'exposition ainsi qu'au montage et démontage.
 - L'artiste sera responsable de son installation, se rendra sur place et prendra contact avec son hôte avant l'événement pour évaluer les espaces et le nombre d'œuvres à installer.